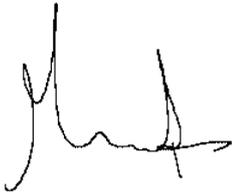
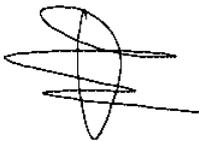
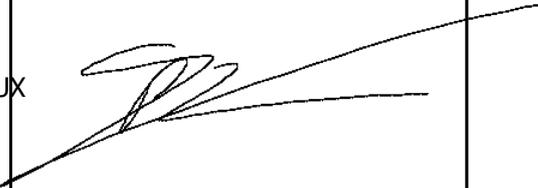


<p>Mme DEMBA Marieme a signé à CORBEIL-ESSONNES le 09 juin 2022</p>	
--	--

<p>M. DEMBA Oumar a signé à CORBEIL-ESSONNES le 09 juin 2022</p>	
---	--

<p>Mme PETITDIDIER Elisabeth représentant de la société dénommée SORGEM SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU VAL D'ORGE a signé à CORBEIL-ESSONNES le 09 juin 2022</p>	
---	---

<p>et le notaire Me ROBIN LAURENT a signé à CORBEIL-ESSONNES L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE NEUF JUIN</p>	
---	--

SORGEM
157-159, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 58 18
sorgem@sorgem.fr
www.sorgem.fr

S.A. au capital social de 2 638 769 €
RCS ÉVRY B 343 850 517

POUVOIR

Je soussigné,

Monsieur Frédéric PETITTA, Président-directeur général de la SORGEM sise 157-159 Route de Corbeil 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DONNE POUVOIR

A Madame Marie-Christine BERNARDIN, Directrice générale déléguée de la SORGEM,

&

DONNE PROCURATION

A tout collaborateur de l'étude BONNAUD-CHOUKROUN et DANICHE, située au 36 rue Feray à Corbeil-Essonnes ;

Aux fins de signer une promesse de vente consentie par la SORGEM à Monsieur Oumar DEMBA et Madame Marieme DEMBA, pour le lot à bâtir n° 6 de la ZAC de la Plaine Saint-Jacques à ORMOY.

Le lot n° 6, situé au 8 rue de la Plaine D'OrmoY à OrmoY, d'une superficie de 343 m², environ aménagé dans les conditions et délais fixés dans le Cahier des Charges de Cession de Terrains (CCCT), libre de toute location ou occupation quelconque et actuellement cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZA	1202	8 RUE DE LA PLAINE D ORMOY	00 ha 03 a 43 ca

La vente, en cas de réalisation, aura lieu moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000 EUR). Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge s'élève à VINGT ET UN MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN EUROS ET TRENTE CENTIMES (21.331,30 EUR). Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à CENT TRENTE HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX CENTIMES (138.668,70 EUR).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Ce pouvoir pourra être utilisé jusqu'au 21 JUIN 2022 au plus tard.

Fait à Sainte Geneviève des Bois

Le 07 JUIN 2022



Frédéric PETITTA
Président-directeur général